

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2015

(En 1000 DT)

Période	2 ^{ème} trimestre 2015	2 ^{ème} trimestre 2014	au 30 juin 2015	au 30 Juin 2014 (Chiffres certifiés)	au 31 Décembre 2014 (Chiffres certifiés)
1- Produits d'exploitation bancaires	159 623	146 468	313 691	285 548	586 953
• Intérêts	117 895	106 794	231 722	211 715	446 390
• Commissions en produits	18 455	17 645	35 430	32 484	66 712
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	16 727	13 404	30 880	22 626	49 670
• Revenus du portefeuille d'investissement	6 546	8 625	15 659	18 723	24 181
2- Charges d'exploitation bancaires	87 404	82 215	173 324	159 464	334 269
• Intérêts encourus	85 544	80 361	169 661	156 093	327 040
• Commissions encourues	1 860	1 854	3 663	3 371	7 229
3-Produit net bancaire	72 219	64 253	140 367	126 084	252 684
4- Autres produits d'exploitation	426	631	787	1 090	1 966
5- Charges opératoires	23 988	21 882	46 788	42 169	91 811
• Frais de personnel	17 397	16 054	34 732	31 515	68 872
• Charges générales d'exploitation	5 088	4 420	8 995	7 878	17 186
• Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 503	1 408	3 061	2 776	5 753
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 370 842	1 174 729	1 279 001
• Portefeuille- titres commercial	-	-	809 874	664 429	691 714
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	560 968	510 300	587 287
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	6 102 495	5 785 084	6 116 034
8- Encours des dépôts	-	-	5 089 081	5 392 386	5 534 662
Dont ;					
• Dépôt à vue	-	-	1 339 387	1 408 820	1 336 712
• Epargne	-	-	1 042 701	890 366	1 013 617
• Placement à terme	-	-	2 591 670	2 925 287	3 075 565
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	926 978	908 666	895 487
10- Capitaux propres (*)	-	-	610 658	546 022	610 803

(*) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/06/2015 et 30/06/2014 et après affectation du bénéfice au 31/12/2014.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre Décembre 2014 et Juin 2015.

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, ont atteint 6 102,5 millions de dinars, soit une diminution de 13,5 millions de dinars ou 0,2%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 089,1 millions de dinars soit une régression de 445,6 millions de dinars ou 8,1%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 927,0 millions de dinars compte tenu des nouveaux tirages sur les lignes extérieures et du nouvel emprunt obligataire.

Durant le premier semestre de 2015

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 28,1 millions de dinars ou 9,9% par rapport à la même période en 2014.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 13,9 millions de dinars ou 8,7%.

Pour la même période, le Produit net Bancaire a atteint 140,4 millions de dinars contre 126,1 millions de dinars, soit une augmentation de 14,3 millions de dinars ou 11,3%.

NOUVEAUX PRODUITS

Amen Bank a lancé la carte Technologique internationale qui permet aux entreprises et aux jeunes développeurs tunisiens, d'acheter sur les sites web internationaux dédiés, notamment des formations ou des licences de logiciels, leur permettant de développer leurs propres applications.

OUVERTURE D'AGENCE

Au cours du premier semestre de l'année 2015, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau par l'ouverture de 3 nouvelles agences : AVENUE Des Etats-Unis, Sfax Lafrane et Sakiet Ezzit, ce qui a porté le nombre total à 154 agences.